



## Déclaration de la Politique Erasmus 2021-2027 de l'ISIT

Grande Ecole de l'expertise multilingue et interculturelle, l'ISIT est depuis sa création en 1957 au cœur du projet de la construction européenne. Elle en a accompagné les différentes étapes en formant dans un premier temps des traducteurs, des interprètes de conférence et des juristes-linguistes au service du projet de paix et de coopération européen, puis s'est modernisée au fil des décennies en mettant en œuvre le processus de Bologne, en diversifiant ses parcours de formation et en favorisant les échanges internationaux. Ceux-ci ont franchi une nouvelle étape en 2011 avec la signature en propre d'une charte Erasmus et l'intégration des mobilités académiques et professionnelles dans le cursus de l'ensemble de ses étudiants. Cette mobilité systématique de nos étudiants à l'international est allée de pair avec l'élargissement de l'éventail de langues de travail proposé (anglais, allemand, espagnol, français, italien, portugais, russe, arabe, chinois) dont 7 langues européennes et des formations dispensées à l'ISIT, toutes centrées sur l'international, le multilinguisme et les compétences interculturelles qui leur sont intrinsèquement liées : management interculturel, communication interculturelle et traduction, stratégie digitale interculturelle, interprétation de conférence, stratégie internationale et diplomatie, juristes-linguistes. L'ISIT est membre fondateur de l'EMT (European Masters in Translation) et du METS (programme de Mobilité Européenne en Traduction Spécialisée), membre de l'EMCI (European Master's in Conference Interpreting), de la CIUTI (Conférence Internationale permanente d'instituts Universitaires de Traducteurs et d'Interprètes), de l'AIU (Association internationale des Universités), de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), du forum Campus France et membre associé de l'EFMD (European foundation for Management Development). Elle est signataire de memorandums d'entente (MoU) avec les services linguistiques et des conférences des Nations Unies, du Parlement européen et de l'OTAN.

Le renouvellement de la charte Erasmus+ s'inscrit dans la stratégie institutionnelle de l'ISIT 2019-2023 « *Leadership 2023 : coopérer, innover, transformer* » et plus spécifiquement de sa sous-stratégie internationale, une stratégie partenariale à triple détente (mobilités, doubles-diplômes et partenariats stratégiques) et de réseaux dans le cadre de laquelle l'ISIT est acteur de la francophonie et de la construction de l'espace européen de l'éducation. Plus spécifiquement, la stratégie Erasmus de l'ISIT a pour objectifs d'optimiser la qualité des formations, d'innover au service de l'insertion professionnelle, d'accompagner la recherche scientifique à l'international et de permettre le transfert de compétences professionnelles. Cette stratégie, pragmatique et proactive, repose sur la complémentarité de partenariats menant à des actions concrètes au service de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de l'insertion professionnelle en Europe et dans le monde.

Grâce au renouvellement de la charte, la totalité de nos étudiants, quels que soient leur milieu socio-économique, leur handicap et leurs résultats universitaires, continueront à bénéficier de mobilités académiques et professionnelles qui leur permettront de consolider leur maîtrise de 2, voire 3 langues de travail, de se construire un réseau européen et de développer leur identité européenne. Ces atouts seront essentiels au moment de leur insertion

ISIT – Institut de Management et de Communication Interculturels  
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général

Centre International : 39 bis rue d'Assas 75006 Paris / Campus Arcueil : 23/25 avenue Jeanne d'Arc 94110 Arcueil

Tél : 33 (1) 42 22 58 22 – [contact@isit-paris.fr](mailto:contact@isit-paris.fr) – [www.isit-paris.fr](http://www.isit-paris.fr)

Association loi 1901 – SIREN : 784 280 836 – Code APE 8559B



professionnelle et, au-delà, ces expériences contribueront à faire de nos étudiants des citoyens européens. Le programme Erasmus+ fondé sur l'échange et la réciprocité permettra également de développer l'internationalisation à domicile sur le campus de l'ISIT, en favorisant mixité et diversité et la mise en pratique des compétences interculturelles qui sont au cœur des enseignements de l'ISIT. L'intégration à l'ISIT d'étudiants européens, ou internationaux grâce à la mobilité internationale de crédits, enrichira l'expérience éducative et de vie et le développement des compétences interculturelles de l'ensemble de la communauté des Isitistes.

S'agissant des mobilités du personnel, elles participent du transfert de compétences et du partage des meilleures pratiques. C'est pourquoi nous espérons, dans le cadre du renouvellement de la charte, bénéficier d'un nombre accru de mobilités d'enseignement et de formation. En effet, les mobilités enseignantes entrantes enrichissent et complètent l'expérience des étudiants de l'ISIT dans le cadre de l'internationalisation à domicile. Quant aux mobilités enseignantes sortantes, elles contribuent à la notoriété de la pédagogie et de l'expertise à l'international de notre établissement, et, au-delà, au rayonnement de l'enseignement français et européen. Elles seront encouragées et valorisées tout au long de la période 2021-2027, tout comme les mobilités de formation de notre personnel administratif pour lesquels les échanges de bonnes pratiques avec leurs homologues dans des universités partenaires sont extrêmement riches et motivants. Ils permettent, en outre, une meilleure compréhension et, par voie de conséquence, une meilleure prise en charge des étudiants internationaux à l'ISIT.

L'action clé 2 fournira quant à elle le cadre de la mise en œuvre de partenariats stratégiques au service d'une vision européenne de l'expertise interculturelle. Elle répond aux objectifs d'innovation du plan stratégique de l'ISIT en rapprochant des acteurs de l'enseignement supérieur et du monde de l'entreprise autour de projets trans-sectoriels.

Enfin, participer à Erasmus+ contribuera à la mise en œuvre de la stratégie de modernisation de l'ISIT dans son volet responsabilité sociétale et développement durable, ainsi que dans son volet digitalisation avec la mise en œuvre du dispositif de la carte européenne, de la dématérialisation des procédures administratives, et de la mise en place de mobilités mixtes panachant mobilités physiques et composantes virtuelles.

ISIT – Institut de Management et de Communication Interculturels  
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général

Centre International : 39 bis rue d'Assas 75006 Paris / Campus Arcueil : 23/25 avenue Jeanne d'Arc 94110 Arcueil

Tél : 33 (1) 42 22 58 22 – [contact@isit-paris.fr](mailto:contact@isit-paris.fr) – [www.isit-paris.fr](http://www.isit-paris.fr)

Association loi 1901 – SIREN : 784 280 836 – Code APE 8559B



L'ISIT souhaite participer à l'action clé 1 mobilité à des fins d'apprentissage en en faisant bénéficier toutes les catégories de personnes éligibles, étudiants et personnel. Ces mobilités s'inscriront dans le cadre de partenariats d'ores et déjà existants fondés sur une coopération inscrite dans la durée et une relation de confiance au service de nos étudiants. Ces 100 partenariats dans 34 pays, dont 67 partenariats dans 17 pays éligibles aux financements Erasmus+ au titre de l'action clé 103, les autres au titre de l'AC 107, permettent aux étudiants de choisir leur mobilité en fonction à la fois de critères géographiques, linguistiques et disciplinaires. De nouveaux partenariats seront noués afin de continuer à enrichir l'offre dans les nouvelles formations proposées à l'ISIT et dans des régions attractives par la qualité de leur enseignement, tels que les pays du nord de l'Europe. La mise en place des partenariats, puis leur mise en œuvre sont réalisées conjointement par le bureau international et le pôle pédagogique. Ce travail d'équipe, auquel la direction administrative et financière est associée, et cette culture de la mobilité internationale sont la clé de partenariats de qualité et d'une mise en œuvre fluide au plus près des besoins des étudiants. Celle-ci respecte les principes de non-discrimination et d'inclusion (tous les étudiants de premier cycle partent en mobilité et bénéficient, dans les pays éligibles, de bourses Erasmus), de transparence (les critères d'attribution des destinations sont clairement communiqués, les procédures de sélection sont justes, cohérentes, transparentes et documentées). Tous les crédits des mobilités font l'objet d'une reconnaissance pleine et entière. Aucun frais lié à la scolarité à l'ISIT n'est facturé aux étudiants en mobilité entrante.

L'action clé 1 est essentielle pour permettre à tous les étudiants, tous milieux sociaux confondus, de vivre une expérience académique et professionnelle dans un autre pays, voire un autre continent, en complément des cours et projets à l'ISIT qui visent à développer un « savoir-faire avec » la différence, celle de l'autre à la fois si proche dans son humanité et si différent par sa culture. La qualité de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en mobilité entrante est attestée par le label Bienvenue en France obtenu par l'ISIT en 2019.

L'action clé 2 permet de franchir une nouvelle étape dans notre participation au programme Erasmus+ et d'associer mobilités et coopération scientifique et professionnel dans le cadre de partenariats innovants. L'ISIT a une longue tradition d'implication des entreprises, des organisations internationales et des ONG dans les formations qu'elle dispense. Les futurs employeurs de nos diplômés interviennent sous différentes formes et à différentes étapes de la formation : cours, conférences professionnelles, projets de recherche appliqués dont ils peuvent être commanditaires ou tuteurs, embauche de stagiaires et d'apprentis. L'ISIT a par ailleurs l'expérience de la coordination et de la participation à des projets européens notamment pour la DG Justice (projets ImPLI, Co-Minor/in-Quest, Quaetra), la DG SCIC (Orcit) mais aussi pour la DG EAC (Agora, Optimale, PICT) et directement dans le cadre du programme Erasmus+ (Jean Monnet). Les actions et les résultats de ces projets sont valorisés sur notre site web et celui des autres participants, par des publications et des conférences. Participer à l'action clé 2 permettra de combiner ces 2 savoir-faire et de mettre en place des projets internationaux innovants au service de la société, en droite ligne avec la stratégie institutionnelle de l'ISIT.

ISIT – Institut de Management et de Communication Interculturels  
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général

Centre International : 39 bis rue d'Assas 75006 Paris / Campus Arcueil : 23/25 avenue Jeanne d'Arc 94110 Arcueil

Tél : 33 (1) 42 22 58 22 – [contact@isit-paris.fr](mailto:contact@isit-paris.fr) – [www.isit-paris.fr](http://www.isit-paris.fr)

Association loi 1901 – SIREN : 784 280 836 – Code APE 8559B